



Recherche de fuite sur une copropriété

Par Eric R

Bonjour

Nous faisons face à un problème d'étanchéité sur 3 terrasses de notre copropriété.

Avant d'engager des travaux de rénovation, nous allons devoir engager une procédure de recherche de fuites.

Sachant que les terrasses font partie des communs (bien que à usage privatif), j'aimerais savoir si l'assurance de la copropriété peut prendre en charge les frais pour la recherche de fuites.

En vous remerciant par avance pour vos conseils.

Cordialement

Eric Ravoir

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il faudrait relire le contrat ou encore poser la question à l'assureur.